



Compte-rendu du Comité Technique Local du 22/11/2018

FO, en ouverture de réunion a une nouvelle fois relayé les inquiétudes tant des agents que des usagers sur la mise en place du PAS (Prélèvement à la Source) au 1^{er} janvier 2019 ,dans un contexte qui prévoit UNE NOUVELLE VAGUE de suppressions de 2130 emplois à la DGFIP pour 2019.

FO a aussi demandé des précisions sur les consignes données pour les congés de fin d'année et début 2019 en particulier dans les SIP et le SDE.

Sur le sujet de l'accueil SIP à Metz rue des Clercs, FO a demandé les suites de la mise en place du groupe de travail sur cette question épineuse.

Les réponses de la Direction :

Sur la question des horaires de fin d'année et début 2019, il est vrai que la clôture de la gestion comptable impose une grande vigilance.

La consigne donnée par la Direction aux chefs de service pour le 31/12/2018: « présence minimale et non significative » .

S'agissant des SIP avec la mise en place du PAS, les consignes données par le Ministre « mobilisation de tous les agents » va nécessiter un pilotage rapproché des plannings de présence des agents ! Toute la question est de savoir combien d'agents ?

Sur l'accueil SIP/Metz, une 3^{ème} réunion est prévue avec une formalisation des points critiques, mais toujours dicit la Direction: « il y a des choses à faire, soyons pragmatiques »

I/ PONTS NATURELS 2019.

Les 3 dates suivantes ont été retenues :

- Vendredi 31 mai 2019,
- Vendredi 16 août 2019,
- Vendredi 27 décembre 2019

II/ EVOLUTION DES HORAIRES DES SIP en MOSELLE :

Une nouvelle organisation selon l'aveu même de la Direction dans son document :

« Dans un contexte de réduction d'emplois, les sollicitations des usagers par les canaux téléphoniques et internet deviennent de plus en plus importantes et nécessitent de canaliser l'accueil physique pour y répondre tout en préservant des plages réservées aux travaux de gestion. »

Pour FO, ce serpent de mer des horaires d'ouverture (faire, défaire) est à l'image de notre administration où plus personne ne s'y retrouve .

Après discussion et suspension de séance ,la direction a acté les nouveaux horaires suivants avec une réduction de l'ouverture au public pour **l'ensemble des SIP de la MOSELLE .**

MATIN : 8h30 à 12h

JEUDI APRES-MIDI : Accueil sur rendez-vous

Les trésoreries situées dans le même bâtiment qu'un SIP sont concernées (Hayange, Forbach, Saint-Avold, Sarrebourg). Les autres trésoreries sont donc hors du champ.

III/ REORGANISATION DU CSP des PARTICULIERS en MOSELLE

Depuis de nombreuses années, les résultats du CSP tant au niveau national que départemental diminuent. Or, le contrôle des particuliers est essentiel et contribue à garantir le civisme fiscal.

Quelques chiffres à l'appui :

Entre 2010 et 2016, au niveau national, le nombre de contrôles a baissé de près de 30 %, et les droits de 15 %.

Une cellule CSP départementale sera créée au 01/09/2019 et intégrée au PCRП à METZ (Pôle de contrôle des revenus du Patrimoine).

Pour FO ,outre le fait de vider les SIP ,services de proximité de leur mission de contrôle ,ce nouveau service étoffé de 40 agents au total va nécessiter un renforcement de l'encadrement afin de répondre aux questions techniques des agents arrivants.

Les transferts d'emplois seront décidés lors du CTL Emplois (janvier 2019)

De même les locaux n'étant pas extensibles ,la question de la place pour caser tout le monde rue des Clercs à METZ se pose très concrètement.

IV/ EXPÉRIMENTATION DE LA DÉLIVRANCE DIFFÉRÉE DES QUITUS DES PARTICULIERS AU SIP/SIE DE FORBACH

Expérimentation locale (une de plus) depuis le 01/09/2018 pour dixit la Direction « **lisser les pointes de charges** » Un bilan sera effectué fin 2018.

V/ EXPÉRIMENTATION DU SUIVI DE COMPÉTENCES POUR LES VÉRIFICATEURS

La Moselle volontaire comme 12 autres départements et une DIRCOFI va démarrer courant janvier 2019 ce dispositif qui **pour FO s'inspire largement du bilan de compétences dans le secteur privé.**

Présenté aux vérificateurs (opposés à la quasi-unanimité) ,le dispositif repose sur un entretien avec les agents exerçant en contrôle fiscal depuis plus de cinq ans au 01/01/2019.

L'entretien repose sur une grille qui permet d'évoquer les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être (un balayage complet de tout ce qui peut-être fait par un questionnaire de 3 pages).

Le déroulement de l'entretien doit permettre d'évoquer :

- le parcours de carrière dans la mission et les formations suivies
- la vision du métier de vérificateur
- les différents savoirs (cf projet de grille en annexe)
- les perspectives d'évolution
- les actions à mener

Pour FO ,se cache derrière tout ça ,un ciblage supplémentaire du travail des vérificateurs ,une suspicion , avec in -fine peut-être la rémunération au mérite dans le cadre du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel)

La Direction a précisé que ces entretiens ne sont pas obligatoires.

VI/ AFFICHAGE D'INDICATEURS DE QUALITE DANS LES SIP

Sur commande de l'Élysée !

La transparence en matière de qualité et d'efficacité des services publics est un engagement présidentiel, visant à améliorer la qualité du service rendu et à s'assurer de la confiance des usagers. Cet engagement prévoit un affichage local et sur Internet, pour toutes les administrations disposant d'un réseau en relation avec le public, d'indicateurs de qualité d'ici à fin 2020.

Ces indicateurs reflètent deux dimensions : la qualité rendue (mesure de la performance) et la qualité perçue (mesure de la satisfaction de l'utilisateur).

Des affiches seront apposés dans nos halls d'accueil SIP Metz en 2018 ,puis tous les autres SIP en 2019.

Pour FO avons-nous vraiment du temps à perdre avec ce gadget présidentiel ?

Conclusion de ce CTL ,toujours du nouveau sous la grisaille d'automne dans la spirale de nos services !